



Avis aux candidats pour admission au DUT à l'EST- Guelmim Année universitaire 2018-2019

Affichage des listes principales et des listes d'attentes le 20 Juillet 2018.

Le classement est basé sur la note pondérée (la moyenne calculée * Coefficient série de Bac/filière) :

Moy-Calculée = 0,75 * Moyenne du Bac National + 0,25 * Note du Bac Régional.

Note pondérée = Moy-Calculée * Coefficient série de Bac/filière

Les filières ouvertes pour l'année universitaire 2018-2019 sont :

- Energie Renouvelables et Efficacité Energétique (EREE);
- Mangement des Entreprises (ME);
- Informatique (Info).

Calendrier des Inscriptions des Listes Principales

Du 23 au 27 juillet 2018 et du 3 au 5 Septembre 2018 (entre 9h et 15h) :

(voir dossier d'inscription ci-dessous pour les documents exigés).

Procédures d'appel et des Inscriptions des Listes d'attente

Le 6 Septembre 2018 à 9 h : Appel ouvert

Tous les candidats des listes d'attente sont concernés. L'appel se fera par ordre de mérite suivant le classement jusqu'à épuisement des places disponibles. Chaque étudiant doit retenir son Numéro d'ordre dans la liste d'attente .

Important :

- L'appel ouvert se passera à l'amphi I de l'ESTG portes fermées (aucune personne ne sera admise dans l'enceinte de l'amphi au-delà de **9h30 mn**). Aucun prétexte d'absence ou de retard ne sera accepté
- Chaque étudiant retenu doit procéder à l'inscription avant le **vendredi 14 septembre 2018 à 12h**. Après cette date, l'étudiant non inscrit n'est plus prioritaire sur la liste d'attente.
- La présence du candidat est obligatoire lors de l'inscription. A défaut, une procuration légalisée est exigée.



Dossier d'inscription

1- L'original du baccalauréat

- 2- Quatre copies légalisées conformes à l'original du bac.
- 3- Deux photocopies certifiées conformes de la carte d'identité nationale.
- 4- Quatre photos d'identité
- 5- Dossier médical

- 6- Des imprimés à remplir auprès du service de la scolarité (fournis sur place).
- 7- Attestation d'assurance étudiant.
- 8- Frais des photocopies cours, TD, TP :100dh
- 9- Règlement interne de l'ESTG (fourni sur place et signé par l'étudiant)

Remarque : l'administration pourra décider, au besoin, de lancer d'autres appels pour les inscriptions des listes d'attente. Les dates de ces appels, qui se passeront dans les mêmes conditions que le premier, seront annoncées sur le site web de l'ESTG (www.estg.ac.ma)